

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Travaux de réfection : plusieurs rues en chantier



Les premiers coups de pelle de cette nouvelle tranche de travaux concernant les routes communales ont été donnés sur l'impasse des Oiseaux.

La mairie poursuit la réfection des routes communales, avec des travaux actuellement en cours dans plusieurs secteurs, dont l'impasse des Oiseaux et la route des Forges. Ces aménagements visent à améliorer la gestion des eaux pluviales et la sécurité routière,

Dans le cadre du plan pluriannuel de réfection des routes communales, la mairie a commandité une nouvelle phase de travaux, issue d'une étude réalisée par le bureau Demange de Remiremont. Plusieurs tranches avaient déjà été réalisées dans ce cadre par le passé – rue de l'Avière et trottoirs rue de la Libération en direction du tennis. Cette fois-ci, les secteurs concernés sont l'impasse des Oiseaux, la rue de la Libération et le lotissement l'Orée-du-Bois.

L'entreprise Colas est déjà sur place, notamment sur l'impasse des Oiseaux, où des travaux sont en cours pour prévenir les inondations des habitations lors de fortes pluies. Le chantier se concentre sur le captage des eaux de ruissellement provenant des champs environnants. Un fossé drainant sera creusé, plus large que l'actuel, et la grille de collecte des eaux pluviales sera remplacée par une version plus large, capable de rediriger l'eau vers les fossés.

La dernière étape de ce chantier consistera, dans un premier temps, à effectuer un décroutage de cette section, en fin de l'impasse, avant de poser un enrobé sur la chaussée.

L'autre chantier, route des Forges, devrait être plus important car cet axe va voir un relevage des regards, pris en charge par la commune, tandis que la communauté d'agglomération

d'Épinal prendra en charge la mise à niveau de tous les tampons. Dans le lotissement l'Orée-du-Bois, la chaussée sera refaite, avec une partie en monocouche et une autre en enrobé.

La route des Forges sera également refaite en enrobé sur une surface de 4 200 m². De plus, un ralentisseur normalisé sera installé après le fort en direction de Sanchey, et la vitesse sera limitée à 30 km/h depuis le panneau de la commune en venant des Forges jusqu'en bas de cette rue.

Sur ce point, le maire insiste la volonté de lutter contre la vitesse qui sévit sur toutes les rues sanchéennes, même si quelque peu sceptique, il déclare : « J'espère que cette limitation sera suivie ! ».

Ces travaux devraient s'étaler jusqu'à la fin du mois et à ce titre, les riverains concernés ont été avertis par la mairie des quelques nuisances qu'ils pourraient subir.